

# PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Réunion publique  
jeudi 25 septembre 2025



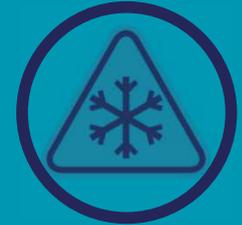
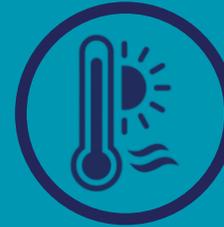
# OBJECTIFS DU PCS

- 1. Etablir par avance les procédures et l'organisation à mettre en place en cas d'évènements de crise**
- 2. Prévenir les évènements de crise avant qu'ils ne se produisent par la définition de mesures de prevention**
- 3. Echelle communale : gestion des risques grâce aux moyens humains et matériels de la commune, avec le soutien des services de secours ou d'une entreprise privée si nécessaire**

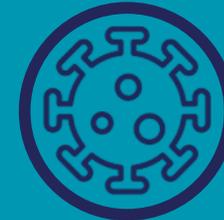
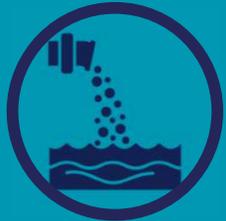


# LES RISQUES

identifiés sur la commune



Naturels - Technologiques - Sanitaires - Sociaux



# RISQUES NATURELS



Submersion



Retrait /  
Gonflement  
des argiles



Grand froid



Feux de forêt et  
d'espaces naturels



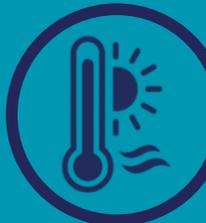
Tempête



Neige et verglas



Séisme



Canicule



Radon



# Feux de forêt et d'espaces naturels



# Neige et verglas



## Zones prioritaires - Risque Neige/Verglas



Secteur Bourg



Secteur Ecole de Kérénot



Secteur ZAC de Kervescontou



D46



D79



D78



D46A2



D76

### Symboles



Mairie



Résidence autonomie Keric An Oll



Ecole Publique Marie-Thérèse Prigent



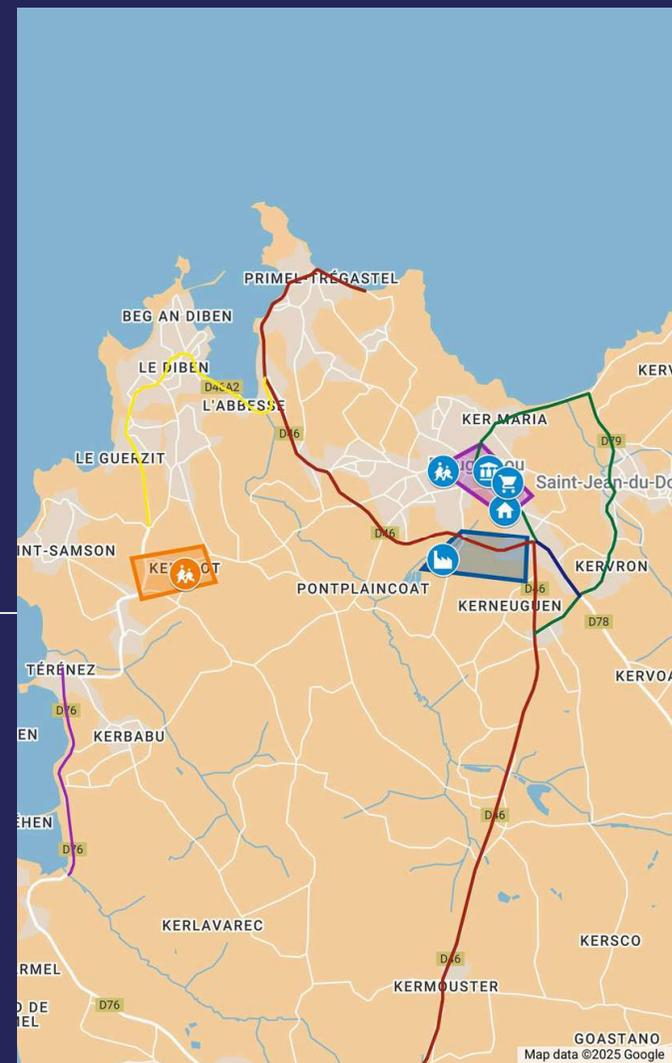
Ecole Publique de Kerenot



ZC Poulbraou



Primel Gastronomie



# RISQUES TECHNOLOGIQUES



Pollution  
marine



Incendie  
important



Rupture de  
lignes  
électriques  
aériennes



Transport  
de matières  
dangereuses

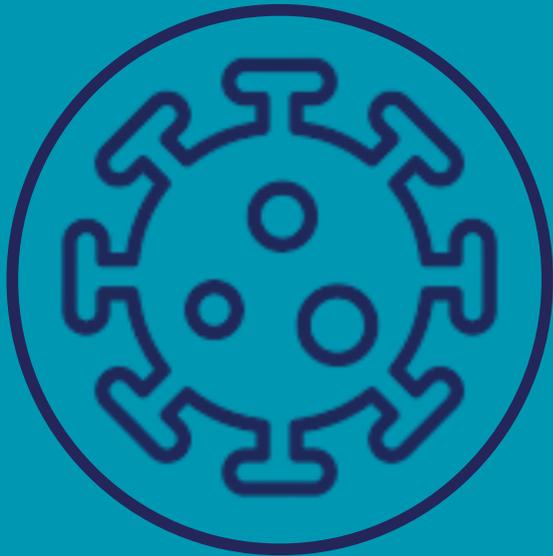


Coupure  
d'eau  
générale



Découverte  
d'engins de  
guerre

# RISQUES SANITAIRES



1. Crise sanitaire
2. Epizootie
3. Pandémie

# RISQUES SOCIAUX

## Grands rassemblements



- Marché estival
- Feu d'artifice (1000 personnes)
- Festival du Film Jeunesse (1000 personnes)
- Mardis de Plougasnou (600 personnes)
- Festival Place aux Mômes (350 personnes)
- Marché nocturne de Primel-Trégastel (300 personnes)

# MOYENS DE SAUVEGARDE

## exemples



### Submersion

Equipements municipaux : véhicules et matériels des services techniques et semi-rigide du port de Térénez



### Feux de forêt et d'espaces naturels

- Evacuation des habitations
- Information des exploitations agricoles proches (évacuation des animaux)



### Pollution marine

- Activation du plan Infra-POLMAR
- Interdiction d'accès aux plages, mise à l'abri des usagers du littoral



### Grands rassemblements

- Services de secours (pompiers / SAMU, gendarmerie)
- Centre de santé

# ACTIONS COMMUNALES

## exemples



### Submersion

- Informer la population concernée
- Héberger les sinistrés
- Installer des panneaux de signalisation sur les rues/routes inondées



### Pollution marine

- Informer population concernée et acteurs locaux (pêcheurs, les Huîtres de Stérec, agent portuaire...)
- Signaler aux services compétents les zones sensibles
- Installer signalisation et barriérage pour empêcher l'approche des zones polluées
- Surveillance des secteurs touchés par l'ASVP



### Feux de forêt et d'espaces naturels

- Guider l'arrivée des pompiers
- Installer signalisation pour empêcher l'approche du secteur
- Demander aux riverains d'ouvrir leur portail pour faciliter l'accès aux pompiers



### Grands rassemblements

- Recenser les personnes concernées
- Alerter gendarmerie
- Mettre en place déviations/restrictions de circulation
- Etablir périmètre de sécurité
- Prévoir hébergement provisoire si besoin

# RESSOURCES

## personnes

HABITANTS VOLONTAIRES

ENTREPRISES - COMMERCES

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

EXPLOITATIONS AGRICOLES

ASSOCIATIONS

# RESSOURCES

## lieux d'hébergement

### 1. Salle municipale

Capacité : 160 personnes



### 2. Salle omnisports

Capacité : 400 personnes



### 3. Salle de tennis

Capacité : 315 personnes



# POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL

- Déclenché par le **Maire** dans le cadre du PCS
- Installé en Mairie
- Composé du **Maire**, de certains **adjoints** et **conseillers municipaux**
- Centralise les **décisions** prises et les **actions de sauvegarde** menées
- **Missions générales** : alerter et évacuer la population, alerter les services municipaux et les gestionnaires de réseaux, diffuser les consignes à suivre, diriger le réseau d'alertants, gérer l'information aux medias, gérer les actions d'assistance

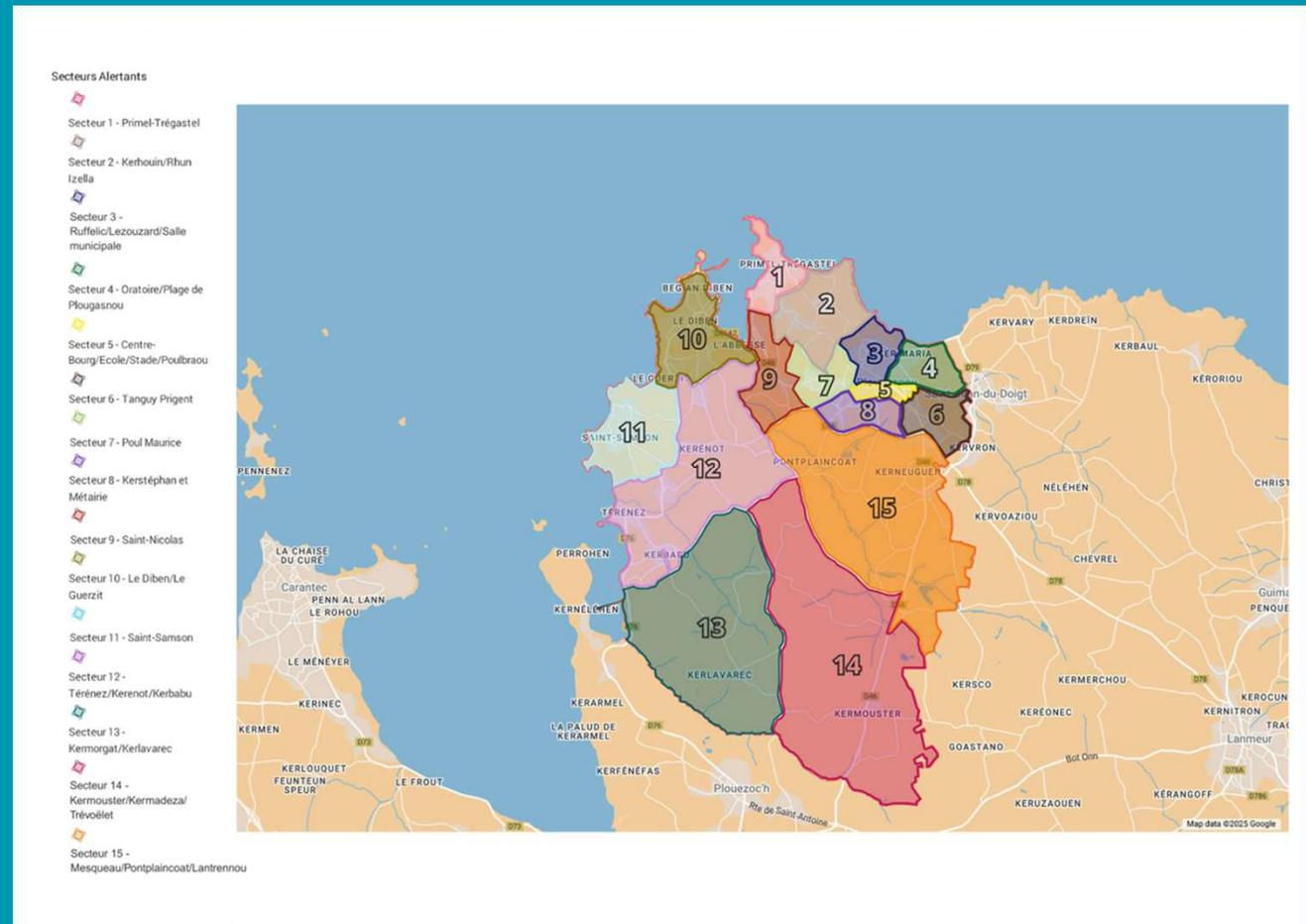
# ORGANIGRAMME DU PCC



# LE RESEAU D'ALERTANTS

Les secteurs d'alerte :

**15 secteurs  
répartis sur le  
territoire  
communale**



# LE RESEAU D'ALERTANTS

## Le rôle des alertants :

- Diffuser les messages d'alerte et de précautions aux habitants selon le circuit d'alerte défini
- Recueillir les besoins de soutien et d'assistance
- Rendre compte au responsable d'alerte à la population
- Assurer les relations entre les habitants du secteur et le PCC

## Recueil des volontaires :

- A la fin de la réunion à la table de secrétariat
- Fiche à remplir et à remettre en la mairie jusqu'au 15/10

Vous serez ensuite contacté pour participer à une réunion de mise en place du réseau des alertants

# LE RESEAU D'INTERVENTION ET D'ASSISTANCE

Des personnes disposants de compétences utiles :

- Écoute, soutien psychologique aide aux formalités administratives, ...
- Appui technique et logistique, manutention, nettoyage, distributions, ...

Recueil des volontaires :

- A la fin de la réunion à la table de secrétariat
- Fiche à remplir et à remettre en mairie jusqu'au 15/10

Vous serez ensuite intégré parmi les personnes ressources identifiées dans le PCS